

Programme de formation halieutique de longue haleine pour l'Océanie

Au cours des quatre années à venir, le sigle PFTP va entrer dans le langage courant des professionnels de la pêche en Océanie. Il désigne le Pacific Fisheries Training Programme (Programme océanien de formation halieutique), dernière initiative en date du Programme d'aide Néo-zélandais (NZAID) en faveur de la formation dans le secteur de la pêche en Océanie. Lancé en avril 2013, le programme arrivera à son terme en mars 2018. Sa mise en œuvre est confiée à l'Agence des pêches du Forum (FFA) et à la CPS, responsables chacune de composantes spécifiques du programme.

L'objectif du PFTP est de promouvoir le développement économique durable en renforçant la contribution de la filière mer. Il s'agit concrètement de doter les Océaniens, hommes et femmes, des qualifications leur permettant de travailler dans le secteur, et d'améliorer les compétences des agents des services des pêches des pays océaniques en matière de gestion durable des ressources halieutiques.

Le PFTP se décline en sept composantes confiées soit à la CPS, soit à la FFA :

1. Élaboration de normes régionales et de formations à destination des observateurs régionaux des pêches (FFA).
2. Formation au développement du marché des produits de la mer (FFA).
3. Formation à la politique halieutique, à l'évaluation des investissements et à la commercialisation internationale des produits de la mer (FFA).
4. Formation à l'exploitation des petits bateaux (CPS).
5. Formation à la sécurité alimentaire des produits de la mer et à la manipulation du thon (CPS).
6. Formation pratique des agents de vulgarisation des pêches (CPS).
7. Formation à la gestion à l'intention des petites et moyennes entreprises du secteur des produits de la mer (CPS).

La CPS est responsable des composantes correspondant à des formations dispensées couramment par sa Section développement de la pêche côtière.

Il est prévu que la CPS et la FFA organisent chaque année dans des pays différents des formations relevant de chacune des sept composantes du programme. Pour la CPS, il s'agit de formations dispensées localement dans les domaines de la sécurité alimentaire des produits de la mer et de la manipulation du thon (Kiribati pour la première année), de la gestion des entreprises (Tuvalu pour la première année) et de l'exploitation des petits bateaux (Kiribati pour la première année). La formation pratique des agents de vulgarisation des pêches correspond à une action de formation régionale déjà existante et bien connue de tous les pays membres de la CPS : il s'agit du stage pratique sur la sécurité, la pêche et la gestion financière organisé chaque année par la CPS et l'École des métiers de la mer de Vanuatu à Santo, à l'intention des agents des services des pêches.

Actions de formation mises en œuvre à Kiribati, Tuvalu et Vanuatu

Les activités au programme de la première année du PFTP ont été réalisées comme prévu, permettant l'organisation de formations à la fois utiles et pertinentes. Tandis que la FFA œuvre à l'élaboration d'un nouveau programme de formation pour les composantes qui lui reviennent, la CPS peaufine ses programmes de formation existants et a déjà commencé à organiser des ateliers.

Entre le 23 octobre et le 2 novembre 2013, cinq ateliers consacrés à la sécurité alimentaire des produits de la mer et à la manipulation du thon (d'une durée de deux jours chacun) ont été organisés à Tarawa par la CPS et l'École nationale des métiers



La formation de base à la lutte contre l'incendie fait partie des modules de formation dispensés au cours du stage pratique sur la sécurité, la pêche et la gestion financière organisé par la CPS à Santo (Vanuatu) en 2013 (photographie : William Sokimi).

Le Programme océanien de formation halieutique financé par NZAID est placé sous la supervision d'un comité de pilotage des projets, qui se réunit une fois par an pour passer en revue les activités réalisées et donner son blanc-seing aux programmes de travail et aux budgets annuels soumis par la FFA et la CPS.

Lors de sa deuxième réunion annuelle à Honiara, en mars 2014, le comité a donné son aval aux activités programmées par la CPS au titre des quatre composantes de formation qui lui reviennent pour la deuxième année du programme (avril 2014 à mars 2015).

En 2014 et 2015, la CPS animera les actions de formation suivantes :

Action 4 : Une formation à l'exploitation des petits bateaux sera menée à Funafuti (Tuvalu) au cours du premier trimestre 2015. Il est envisagé que les instructeurs du Centre de formation aux métiers de la pêche de Kiribati introduisent le cours élémentaire sur la pêche et la sécurité en mer (BSSF) à Tuvalu en dispensant la formation en tandem avec les enseignants de l'Institut de formation aux métiers de la mer de Tuvalu (TMTI).

Action 6 : Un stage pratique destiné aux agents de vulgarisation des pêches sera organisé en octobre 2014 à l'École des métiers de la mer de Vanuatu. L'annonce du cours sera diffusée en juin et les participants ayant obtenu les meilleurs résultats au cours de formation des agents des services des pêches actuellement en cours à Nelson (Nouvelle-Zélande) seront invités à y assister. La participation des femmes sera activement encouragée.

Action 7 : En juin 2014, une formation à la gestion des entreprises de la filière des produits de la mer sera dispensée par des agents de la CPS à Rarotonga (Îles Cook). Le cours ciblera les femmes travaillant dans de petites ou moyennes entreprises des secteurs de la pêche ou de l'aquaculture à Rarotonga, Aitutaki et Manihiki. Le ministère des Ressources marines et le Conseil de promotion du commerce et de l'investissement contribueront à l'organisation de la formation.

Action 5 : Le pays où sera organisée la formation sur la salubrité des produits de la mer et la manipulation du thon n'a pas encore été désigné : les pays intéressés sont donc invités à prendre contact au plus vite avec la CPS. La formation prendra la forme de plusieurs petits ateliers permettant la participation d'autant de pêcheurs que cela sera nécessaire. Elle est avant tout axée sur les centres urbains où les thoniers commerciaux ont la possibilité de vendre leurs prises aux grandes entreprises de transformation travaillant à l'exportation. Elle a pour finalité d'améliorer la qualité du thon, afin que les prises des pêcheurs locaux respectent les normes des marchés internationaux à l'exportation.

de la pêche de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce sont au total 88 personnes (75 pêcheurs, 9 formateurs et 4 professionnels du traitement du poisson) qui ont été formés aux normes régissant la sécurité sanitaire des produits de la mer et la manipulation du thon, ainsi qu'aux pratiques permettant d'appliquer et de respecter ces normes. Puisant dans le budget de formation disponible, la CPS a pu subventionner l'achat de sacs à poisson isothermes, proposés à un prix abordable aux pêcheurs locaux. Grâce à cette formation et à l'utilisation des sacs à poisson, la société *Kiribati Fish Limited*, basée à Betio et spécialisée dans la transformation et l'exportation du thon, fait état d'une nette amélioration de la qualité des thons fournis par les pêcheurs locaux. Pour plus de détails sur cette formation, on consultera l'article publié dans le numéro 142 de la *Lettre d'information sur les pêches*.

Le premier cours de gestion destiné aux petites et moyennes entreprises a été organisé à Tuvalu du 29 janvier au 7 février 2014. Son objectif était triple : renforcement des compétences en gestion, marketing et finance, élaboration d'un plan d'activités et tenue des registres (données financières et données de pêche). La formation s'adressait à des entreprises privées du secteur de la pêche à Funafuti : les 14 participants (dont 12 femmes) avaient été sélectionnés sur la base de leur rôle dans la gestion financière de leur entreprise. La formation s'est révélée particulièrement utile en ce qu'elle a permis aux participants de rédiger le plan d'activités de leur entreprise. Il est en outre à espérer que l'amélioration de la tenue des registres financiers et des connaissances dans ce domaine permettra à ces chefs d'entreprise d'optimiser leurs bénéfices et d'accéder plus aisément à des financements pour moderniser ou diversifier leurs activités.

En mars et avril 2014, deux cours de deux semaines consacrés à l'exploitation des petits bateaux ont été dispensés sur les atolls de Maiana et Abaiang, à Kiribati. Ce sont des instructeurs du Centre de formation aux métiers de la pêche de Kiribati (KFTC) qui ont délivré à leurs compatriotes le cours élémentaire sur la pêche et la sécurité en mer (BSSF). Si plusieurs formations de ce type avaient déjà été dispensées à Tarawa, c'était la première fois que le KFTC disposait des moyens financiers lui permettant d'en faire bénéficier les îles périphériques. Grâce au budget formation disponible, la CPS a pu laisser sur place plusieurs sacs de survie à l'intention des instructeurs et des stagiaires.

Le stage pratique destiné aux agents des services des pêches s'est déroulé à Santo (Vanuatu) du 30 septembre au 25 octobre 2013, sous la houlette de la CPS et de l'École des métiers de la mer de Vanuatu. Comme le veut la tradition, ce stage panache théorie et exercices pratiques dans les matières suivantes : sécurité en mer (une semaine), exploitation du bateau et opérations de pêche et montage et mouillage des dispositifs de concentration de poissons (deux semaines) et gestion financière et management (une semaine). Le stage a accueilli 12 agents des services des pêches venus de 8 pays.

Pour obtenir de plus amples informations :

Michel Blanc
Conseiller en développement de la pêche côtière
MichelBl@spc.int